

PROCES-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LIGUE DE GOLF AUVERGNE-RHONE-ALPES

LE 17 MARS 2024 – GOLF BLUEGREEN GRAND LYON CHASSIEU

VOTE DES RESOLUTIONS

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

En ma qualité de Président, je déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte – il est 9h30.

Je vous propose de composer le Bureau de l'Assemblée avec Jean-Louis OLEKSIK, Secrétaire de séance, Marie-Hélène MAGNET, Trésorière, et moi-même.

En effet c'est une Assemblée Générale Ordinaire et non l'Assemblée Générale Mixte car l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mars dernier a adopté les nouveaux statuts de la ligue qui seront applicables à l'issue de cette Assemblée Générale Ordinaire.

J'informe les représentants des Clubs que s'agissant d'une Assemblée Générale Ordinaire, aucun quorum n'est fixé par les Statuts. De ce fait, toutes les résolutions seront prises à la majorité simple des suffrages exprimés. Pour votre information, le nombre de voix porté par les 29 Associations Sportives présentes est de 316 voix.

Je tiens à votre disposition : Convocation, Ordre du jour, Statuts, Règlement Intérieur, toutes pièces administratives ainsi que toutes pièces comptables. Elles sont disponibles sur le site de la ligue et pourront être consultées ultérieurement selon les demandes justifiées de personnes dûment habilitées.

Seuls les présidents des associations sportives ou leur représentant licence 2024 à jour pourront prendre part aux votes des résolutions qui seront présentées au fil du déroulé de l'Assemblée Générale.

Retour sur l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mars 2024 :

Je vous rappelle qu'une partie des modifications statutaires sont imposées par la loi du 2 mars 2022 :

- *La stricte parité au sein du Comité Directeur et du Bureau Directeur de la Ligue à compter du 1^{er} renouvellement intervenant avant le 1^{er} janvier 2028.*
- *Présidence : limitation du nombre de mandats (principe et exception) à 3.*

D'autres modifications sont en application ou en cohérence avec les statuts de la fédération :

- *Vote direct des Clubs du Président de Ligue, le président est élu lors de l'AG électorale,*
- *Assouplissement des règles pour figurer sur une liste candidate à l'élection du Comité Directeur*
- *Participation des gestionnaires de golf disposant d'une association sportive aux Assemblées Générales de la Ligue avec droit de vote. Je remercie tous les gestionnaires ayant répondu à notre invitation.*

Les objectifs :

- *Assurer l'unité de la filière pour faire face aux défis de la transition écologique ;*
- *Améliorer l'information et la consultation de tous les acteurs du développement du golf ;*
- *Renforcer le dialogue entre les Associations Sportives et les exploitants dans les golfs mixtes ;*
- *Associer tous les professionnels des golfs pour mieux déployer le projet fédéral ;*
- *Augmenter le nombre de licenciés dans les golfs ;*
- *Renforcer le poids des licenciés créés dans les associations sportives.*

C'est UNE REFORME JUSTE ET VERTUEUSE :

- *Cette évolution historique met en cohérence le paysage golfique actuel avec les statuts d'une « association d'associations » âgée de 123 ans ; (Ligue est une association d'association loi 1901*
- *Elle donne aussi la voix à ceux qui investissent et gèrent 70% des structures golfiques ;*

- *En contrepartie de cette ouverture, la réforme impose la délivrance de la licence à tous les abonnés des golfs mixtes (commerciaux avec AS).*

Je vous rappelle les résultats de ce vote : le nombre d'Associations Sportives de la ligue pouvant valablement participer au vote est de 180. Le quorum est donc fixé à 91. Le nombre de voix porté par les 180 Associations Sportives est de 1079 voix. La majorité des 2/3 est de 720 voix aux fins d'approbation des résolutions soumises au vote. Les statuts ont été ainsi adoptés -> Pour : 790 voix, Abstention 1 voix, Contre : 7 voix. Se sont exprimées 61 Associations Sportives sur 90 soit 67,7% et 38 Associations Sportives d'entreprise sur 90 soit 42,2%. Je remercie toutes les Associations Sportives d'avoir répondu à cette consultation par correspondance.

*Pour faire suite nous devons mettre aux voix **le nouveau règlement intérieur**. Les principales évolutions en sont :*

- *Précisions relatives aux modalités du vote à distance qui doivent figurer dans le règlement des opérations électorales ;*
- *Représentation de la Ligue et obligation de discrétion ;*
- *Modifications des modalités de calcul des cotisations et facturation d'une redevance aux gestionnaires.*

Je soumetts à votre approbation la validation du nouveau règlement intérieur

Je soumetts à votre approbation la validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 mars 2023, aucune observation n'ayant été formulée à ce jour.

Je compte sur les intervenants pour que le timing soit respecté scrupuleusement. Chantal Desmurs sera la gardienne du temps.

Je remercie Eric LACOUX Directeur bi-sites MIONNAY/CHASSIEU Groupe UGOLF BLUEGREEN de nous accueillir dans cette magnifique réussite. Je garde une part de nostalgie : j'ai été président de l'AS de Chassieu dans les années 2000.

Eric -> Je te laisse la parole pour le mot de bienvenue.

Je vous prie de bien vouloir excuser les absences de Monsieur Pascal GRIZOT notre président retenu par un déplacement à l'étranger, de Monsieur Bruno FEUTRIER représentant de l'Etat, Délégué régional académique à la jeunesse, à l'engagement, et aux sports, Monsieur Laurent WAUQUIER président de notre région, Monsieur Alexandre NANCHI conseiller régional, conseiller aux sports, de Madame Marie-Christine PLASSE, Présidente du CROS AURA que je représente en tant que vice-président.

Concernant notre famille du golf, nous avons perdu notre ami Jean-Claude PERRAUDIN membre du Comité Directeur de la Ligue, terrassé par la maladie. Merci de lui réserver une minute d'applaudissement.

Chères présidentes, chers présidents d'Associations Sportives, chers gestionnaires, chères Directrices, chers directeurs, chers amis,

Je vous remercie chaleureusement de participer à cette Assemblée Générale et de manifester ainsi de l'intérêt à notre action que nous menons au profit de tous les licenciés.

Les différents rapports qui vous seront exposés, disponibles sur notre site internet, traduisent le bilan de nos actions durant l'année 2023 et les perspectives envisagées pour 2024. Vous serez invités par vos votes à nous accorder votre confiance, vos encouragements, pour poursuivre nos actions qui s'articulent autour de 3 piliers :

- *Pilier Sport : renforcer la qualité de la filière sportive de l'école de golf jusqu'au plus haut niveau ;*
- *Pilier Développement : assurer le développement de la discipline au profit de tous et accroître son rayonnement ;*
- *Pilier Transition écologique : Accompagner la transition écologique du golf.*

Le travail entrepris par la commission sportive depuis plusieurs années porte ses fruits, vous aurez l'occasion de vous en rendre compte lors de la présentation qui vous en sera faite. Arrêtons-nous sur quelques résultats d'excellence :

- *Les nombreuses médailles aux Championnats de France des jeunes, un record félicitons William Baudry et tous les coachs et les spécialistes des Centres Régionaux d'entraînement situés à Esery et au Gouverneur ;*

- L'excellent parcours de Sara Brentcheneff, membre du Golf Club de Lyon et membre de l'équipe de France, qui l'a conduite à la 1^{ère} place au mérite européen en 2023 ;
- La médaille d'argent et le titre de vice-championne d'Europe individuel Paragolf à Mélody Roccaz. Elle a, par ailleurs, intégré l'équipe de France paragolf.

Toutes ces jeunes sont suivies et aidés par la ligue. Pour conclure ce paragraphe résultat, notons les performances de l'équipe messieurs de Mionnay, seconde de la coupe de France des clubs et celles des dames du Golf Club de Lyon vice-championne de France par Equipe. William Baudry vous présentera le rapport sportif jeunes, essentiel pour la fédération, pour lequel la ligue consacre une grande partie de ses ressources et de son énergie.

La ligue Auvergne-Rhône-Alpes a glissé au 3^o rang des ligues de France derrière Paris IDF et Nouvelle-Aquitaine avec ses 56 794 licenciés (en hausse de 708). Nous devons accroître notre effort pour stabiliser nos 5763 jeunes de moins de 19 ans (stable à +3). Nous devons noter l'importance de nos 36 030 seniors (+572) ; ils trouvent leur place dans les animations créées par leur club et amicales. Ces indicateurs montrent également l'importance du travail fait par les clubs pour leur développement et pour leur école de golf.

La baisse des drapeaux délivrés de 15% environ et notre 9^{ème} place au challenge des écoles de golf me préoccupe et doit nous préoccuper. Nous invitons tous les clubs à participer aux challenges des écoles de golf. Nous demandons aux écoles de golfs et aux comités de renseigner toutes les animations faites. Il est avéré que le développement de la pratique jeune et la participation au challenge des écoles de golf sont étroitement liés.

Attardons-nous sur le nombre de compétitions comptant pour l'index qui augmente de 71 (+2,6%), le nombre de cartes de score saisies augmente de 4505 (4,5%), l'engouement à la pratique reste.

Les comptes de la ligue qui vous seront présentés sont déficitaires de près de 15 K€, mais ne mettent pas en péril l'équilibre financier de la ligue. Les disponibilités (trésorerie) restent à un niveau satisfaisant. Notre objectif / élus, conseillers techniques, salariés, responsables de commission doit être la rationalité de nos coûts.

Les liens avec le Conseil Régional sont privilégiés preuve en est : Sara Brentcheneff du Golf Club de Lyon a intégré la team Région, une première pour le golf. La Région l'a dotée d'une bourse. Nous devons recevoir un minibus en dotation en 2024. Nous remercions la région de son soutien financier.

L'Etat, au travers de l'ANS a également participé au soutien financier de certaines actions proposées par la ligue, comités départementaux et certaines associations sportives de clubs. Je vous rappelle que la campagne ANS 2024 est ouverte. L'état flèche 50% de l'enveloppe vers les associations sportives de clubs. Vous avez intérêt à déposer les actions. Elles seront étudiées par la ligue et les actions les plus pertinentes seront proposées à un financement.

J'adresse mes remerciements chaleureux à nos partenaires privés et non institutionnels : Eurogolf, Addon golf, Signagolf, Faure Auvergne et Isostéo. Nous intégrons cette année 2 nouveaux partenaires Sportynéo qui proposera ses solutions à l'issue de l'assemblée générale et la Fondation du Sport Français qui, à travers 2 solutions, une pour les clubs « soutiens ton club » et l'autre pour les Sportifs de Haut Niveau « le pacte de performance » peut générer des ressources privées pour l'accomplissement de vos projets. Un troisième partenariat avec une groupe automobile doit être signé cette semaine. Nous leur exprimons notre vive reconnaissance. La ligue reste toujours à la recherche de nouveaux partenaires, mécènes.

Nous avons embauché en alternance en septembre dernier Manon Norroy en tant que chargé de mission communication et évènementiel, nous pouvons noter une présence accrue sur les réseaux sociaux (Facebok, Instagram, LinkedIn, Podcast, ...) avec un visuel étudié et dans la démarche de recherche de partenaires.

Je remercie le corps arbitral représenté par Marc Battistella et Arnould de Lamarzelle pour leur travail sur les compétitions chaque année, tous les labellisateurs, les ASBC, les OBEC qui contribuent à notre dynamisme. Je tiens à souligner l'énorme soutien et la contribution de Marc Battistella sur la partie calendrier et règlements, Marc Battistella, Arnould de Lamarzelle et Ghislaine Quelavoine sur la formation d'arbitres. Nous sommes fiers que le major du concours d'arbitre fédéral soit de notre Région et plus particulièrement du golf de la Manchette Michel Clément.

Je tiens à assurer de ma reconnaissance les gestionnaires, leurs directrices, leurs directeurs, leurs personnels d'accueil ou de terrain, leurs bénévoles qui nous accueillent et mettent à disposition leurs parcours pour nos rencontres et pour

nos jeunes titulaires du badge de ligue. Désormais les représentants des golfs commerciaux, propriétaires et directeurs, participeront à la vie démocratique de la Ligue. Cette ouverture doit générer le succès de tous les acteurs de notre filière comme c'est le cas dans certaines disciplines majeures telles que l'équitation et le ski. Cette évolution doit permettre de renforcer la coopération complémentaire au sein des clubs entre les acteurs commerciaux et associatifs au service du développement du golf.

Je remercie la présidente du comité territorial et les présidents des comités départementaux ainsi que leurs équipes de bénévoles, salariés ou pros pour les actions engagées dans le cadre de la politique fédérale sous autorité de la ligue.

De nombreuses pistes d'amélioration restent à explorer :

- *Nos résultats sportifs du passé ne doivent nous inciter au relâchement tout comme le nombre de licenciés ;*
- *Notre place au challenge des Ecoles des Golf doit être amélioré et à tout niveau, club, comité et ligue ;*
- *La représentation féminine soit être soutenue dans la pratique sportive, dans la détection, dans l'arbitrage, dans la gouvernance de nos AS. N'oublions pas l'échéance de 2028 où la parité sera la norme pour la ligue. Je tiens à féliciter Isabelle Collet, présidente de golf du Forez, membre du club des 300 porté par le CNOSF.*

L'accueil des épreuves olympiques de golf au Golf National sera sans doute le point phare de la saison sportive. Mais le golf reste, à ce jour, une petite discipline olympique parmi toutes les autres. La retransmission du Golf sur France Télévision détentrice des droits de retransmissions n'est pas acquise.

La fédération compte permettre aux clubs d'accéder plus facilement à l'utilisation des eaux usées traitées et de manière générale aux eaux dites non-conventionnelles (récupération, ruissellement, ...). Cet assouplissement de la réglementation accélérée par des signatures de conventions avec les agences de l'eau favorise les travaux de rénovation des systèmes d'irrigation. Je m'adresse aux gestionnaires : soyez attentifs et opportunistes. De même, la fédération avec les acteurs institutionnels œuvre pour préserver la capacité des golfs à avoir recours d'une manière aussi ciblée et ponctuelle que possible à des traitements phytosanitaires pour certaines maladies spécifiques qui affectent les gazons sportifs lorsqu'il n'existe pas de solution alternative. C'est pour cette raison que la fédération demande aux golfs de renseigner la plateforme golf. Nous y reviendrons dans le rapport sur la transition écologique.

Je veux conclure ce rapport moral qui est le dernier de la mandature en adressant mes chaleureux remerciements partagés par Maurice Villard qui a été président la moitié de ce mandat, aux membres du comité directeur, aux comités territoriaux et départementaux, aux bénévoles pour le travail qu'ils effectuent en déployant le projet de ligue.

Enfin j'adresse mes sincères félicitations aux salariées de la Ligue pour le travail qu'ils accomplissent avec enthousiasme et professionnalisme. Merci à eux d'être présents à cette Assemblée.

J'aimerai remercier chaleureusement Mickaël Knop qui va quitter la ligue fin avril, appelé à des fonctions élargies à la fédération. Il restera en contact avec nos golfs car il assurera pour le compte de la fédération la visite des golfs sur notre territoire. Arthur Delay-Termoz enseignant confirmé et intervenant au CRE arrivera dès le 1er avril pour des fonctions similaires : souhaitons-lui la bienvenue et tout le bonheur dans ses nouvelles missions.

Vous pouvez compter sur nous pour faire mieux encore : défendons les intérêts de la filière, vos intérêts avec pugnacité et force. Merci à tous.

Thierry PEYSSON

RAPPORT FINANCIERS 2023

Marie-Hélène Magnet

- Bilan 2023 Ligue AURA
- Résultat 2023 Ligue AURA
- Budget prévisionnel 2024

BILAN ACTIF - PASSIF 2023

ACTIF				PASSIF	
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net		
ACTIF IMMOBILISE				FONDS PROPRES LIGUE	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				Report à nouveau	116 161
Construction	356 858	177 959	178 899	Excédent ou déficit	-14 900
Installations techniques mat et outillage indus	3 213	3 213		Total des fonds propres (situation nette)	101 261
Autres immobilisations corporelles	100 289	50 717	49 572		
Cautions versées	200		200		
TOTAL	460 560	231 889	228 671		
ACTIF CIRCULANT				DETTES FINANCIERES	
Stocks Fournitures	2 973		2 973	Emprunts (dont soldes créditeurs de banque)	198 687
Avances et acomptes versés sur commande	473		473	Acomptes sur commandes en cours	2 660
Créances clients	25		25		
Autres créances (org sociaux 803€ - subv à recevoir 31 500€)	34 915		34 915	DETTES D'EXPLOITATION	
Disponibilités	105 198		105 198	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 796
COMPTES DE REGULARISATION				Dettes fiscales et sociales	33 171
Charges constatées d'avance (informatique-SAGE-Assurance)	5 464		5 464		
TOTAL	149 048		149 048	DETTES DIVERSES	
				Autres dettes	15 144
TOTAL ACTIF	609 608	231 889	377 719	TOTAL PASSIF	377 719

LIGUE DE GOLF AUVERGNE-RHONE-ALPES

Compte de résultat - Exercice 2023

C H A R G E S D E X P L O I T A T I O N	603700	Variation des stocks fournitures	-2 111 €			Cotisations - Droits inscription	132 391 €	
		Achats et charges externes	349 605 €			756100	Clubs	27 125 €
	622630	Honoraires entraîneurs, préparateurs, kiné, ...	59 150 €			756200	Inscriptions Compétitions	82 316 €
	625	CRE, Déplac., Héberg., séminaires, trophées...	60 841 €			756210	Centres de ligue	18 900 €
	625302	Centre d'entraînement	10 000 €			756220	ASBC	4 050 €
	625550	Arbitrage y compris formation arbitres et OBEC	23 343 €		P			
	606100	Electricité, gaz, eau	1 451 €		R	706300	Partenaires	0 €
	606140	Carburant	3 100 €		O			
	606300	Petits matériels et fournitures diverses	590 €		D		Dotations fédérales et subv d'exploitation	445 663 €
	606320	Fournitures de bureau	1 387 €		U			
	606330	Hébergement site et logiciels	1 702 €		I	740000	Subvention Emploi Alternance	2 000 €
	606410	Achats équipements Ligue	8 544 €		T	741100	Dotation ffgolf	354 095 €
	606420	Achats matériels de golf	4 795 €		S	741200	Subventions ffgolf - org épreuves	16 500 €
	613510	Refacturation véhicule Ligue	3 999 €			741230	Subvention ffgolf challenge EDG	2 100 €
	613	Locations (véhicules, copieur, fax, tél, mat. inform., logiciel)	22 695 €		D	742100	ANS Sport	28 468 €
	614000	Charges de copropriété	7 295 €		'	742150	ANS Emploi	5 000 €
	615200	Entretien locaux dont remise en état locaux suite à sinistre	22 408 €		E	742160	Subvention ffgolf Parakids	4 000 €
	615510	Entretien véhicules et maintenance matériel	2 327 €		X	742180	ANS PSQS	4 500 €
	616100	Assurances	3 542 €		P	742200	Région AURA	29 000 €
	618800	Formation salariés	1 465 €		L			
622	Honoraires autres que sportifs dont CAC, expert comptable	11 129 €		O		Dons manuels	7 415 €	
622660	Honoraires Transition écologique	5 040 €		I		Abandon de frais bénévoles	7 415 €	
623	Publicité, relations pub, dév du golf, communication,...	15 279 €		T				
625	Déplacements et missions autres que sportifs	21 354 €		A		Autres produits d'exploitation	22 196 €	
625360	Occupation terrains	52 142 €		T	791000	Transfert de charge	2 657 €	
626	Frais postaux et de télécommunication	1 615 €		I	791500	Remboursement assurance sinistre	19 538 €	
627200	Frais bancaires	338 €		O				
628	Divers (droits de jeux FIR, cotis et abonnement)	4 075 €		N		Produits de gestion courante	2 477 €	
	Impots, taxes	4 967 €						
	Salaires et traitements	133 297 €				Produits financiers	2 336 €	
	Charges sociales	51 598 €						
658	PAA, indemnités CFJ et Elite	56 732 €				Produits exceptionnels	4 440 €	
671	Subventions accordées	5 100 €				Cession immobilisation Corporelles		
	Dotations aux amortissements	28 449 €						
	Intérêts d'Emprunt	4 181 €						
	TOTAL DES CHARGES	631 817 €				TOTAL DES PRODUITS	616 917 €	
					864000	Personnel bénévole : 150 308 €		
						Résultat courant (déficit):	-14 900 €	

LIGUE DE GOLF AUVERGNE-RHONE-ALPES
BUDGET PREVISIONNEL 2024

CHARGES	2024	PRODUITS	2024
Sport Jeunes Performance	120 080 €	Subventions et Partenaire	447 020 €
Centres (Esery-Le Gouverneur) dont Coaching	71 490 €	Dotation FFGolf	367 520 €
Honoraires Entraîneurs, Préparateurs Physique, Psychologue, Kiné, Caddie.	32 700 €	ANS Sport	25 000 €
Divers (Trophées-Séminaires-Primes- Comm médicale...)	15 890 €	ANS Emploi consolidation	6 000 €
		ANS Emploi création	6 000 €
		FDVA	2 000 €
		ANS PSQS	6 500 €
		Région AURA	30 000 €
		Subvention emploi Apprentissage	4 000 €
Arbitrage y compris formation arbitres et OEC	25 000 €		
Sport Jeunes Développement et animation des EDG	18 000 €		
Dotation PAA	40 000 €	Partenaire	10 000 €
Transition écologique	5 000 €		
Charges d'exploitation	84 130 €	Recettes de gestion courante	144 160 €
Electricité, gaz, eau (606)	2 500 €	Cotisations - CRE	21 460 €
Fournitures administratives et informatiques (606)	7 000 €	Cotisations et redevances	30 700 €
Site internet (606)	4 600 €	Droits d'inscription + ASBC	90 000 €
Location copieur , informatique , matériel et véhicules (613)	14 300 €	Produits financiers	2 000 €
Charges de copropriété et entretien locaux (614-615)	15 580 €	Réserves	- €
Assurances hors véhicule (616)	1 500 €	Utilisation des réserves	- €
Formations salariés (618)	1 000 €		
Honoraires autres que sportifs dont CAC et experts comptables (622)	9 500 €		
Publicité, relations publiques (623)	5 000 €		
Déplacements et missions autres que sportifs (625)	18 500 €		
Frais postaux (626)	750 €		
Téléphone et internet (626)	1 500 €		
Cotisations et abonnement (628)	2 400 €		
Impôts et taxes	3 200 €		
Charges de personnel (salaires + charges)	226 170 €		
Intérêts d'emprunt	4 600 €		
Dotation aux amortissements	29 000 €		
Subventions accordées occupation terrains	46 000 €		
TOTAL Charges	601 180 €	TOTAL Produits	601 180 €
Résultat (excédent)	- €	Résultat (déficit)	- €

Les autres rapports ci-dessous répertoriés sont disponibles sur le site internet de la ligue :

<https://www.liguegolfaura.com/reforme-statutaire>

- a) Rapport financier de la trésorière - **Marie-Hélène Magnet**
- b) Rapports du Commissaire aux Comptes - **Julien Veyret**
- c) Rapport de la Commission Sportive – **Thierry Peysson & William Baudry**, CTF
- d) Rapport de la Commission Développement des EDG – **Florence Verdier & Mickaël Knop** CTF
- e) Rapport de la Commission Transition Écologique & Biodiversité – **Thierry Peysson & Norbert Amblard**
- f) Rapport de la Commission Arbitrage & Règlements – **Marc Battistella & Arnould de Lamarzelle**
- g) Rapport du golf d'Entreprise – **Pascal Baron & Marie-Hélène Magnet**
- h) Rapport de la Commission médicale - **Bernard Claud** – **Médecin de Ligue**
- i) Rapport de la Commission paragolf - **Philippe Laurent**
- j) Rapport de la Communication - **Manon Norroy** – Accueil Sportyneo

VOTE DES RESOLUTIONS

1^{ère} RESOLUTION : Approbation du Règlement intérieur.

Après avoir pris connaissance des propositions de modifications du Règlement Intérieur, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve ces modifications dans les conditions suivantes :

Approuvée à l'unanimité

2^{ème} RESOLUTION : Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 19 mars 2023.

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 19 mars 2023.

Approuvée à l'unanimité

3^{ème} RESOLUTION : Approbation du rapport financier de la Trésorière sur l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Après avoir pris connaissance du rapport financier de la Trésorière sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver ledit rapport.

Approuvée à l'unanimité

4^{ème} RESOLUTION : Approbation des comptes clos le 31 décembre 2023.

Après avoir pris connaissance du rapport sur les comptes annuels et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023, à savoir le bilan, le compte de résultat et les annexes, tels qu'ils lui ont été présentés.

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus au Comité Directeur pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Approuvée à l'unanimité

5^{ème} RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice déficitaire de - 14900,45€ en totalité au compte de report à nouveau.

Approuvée à l'unanimité

6^{ème} RESOLUTION : Approbation du montant de la cotisation et de la redevance annuelle 2024.

Approbation du montant de la cotisation et de la redevance annuelle 2024 des Associations Sportives et des Gestionnaires conformément aux dispositions du règlement intérieur. Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale de fixer le coefficient pour les cotisations et redevances à 0,22 euros par voix du membre actif.

Approbation du montant de la cotisation forfaitaire 2024 pour tout autre membre actif de la ligue (Golf d'entreprise, AS Municipales notamment) conformément aux dispositions du règlement intérieur. Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale de fixer à 35 euros la cotisation forfaitaire pour tout autre membre actif de la ligue.

Approuvée à l'unanimité

7^{ème} RESOLUTION : Approbation du budget 2024.

Après avoir pris connaissance de la proposition de budget, pour l'année en cours, présentée par la trésorière, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver le budget 2024, tels qu'il lui a été présenté.

Approuvée à l'unanimité

8^{ème} RESOLUTION : Approbation du rapport moral du Président de la ligue de golf AURA.

Après avoir pris connaissance des rapports annuels d'activité, le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale d'approuver le rapport moral du Président.

Approuvée à l'unanimité

9^{ème} RESOLUTION : Pouvoir pour les formalités.

Le Comité Directeur propose à l'Assemblée Générale de donner tous pouvoirs au Président de la ligue de Golf AURA à l'effet d'accomplir ou de faire accomplir, les formalités de déclaration et de publicité nécessaires pour mettre en œuvre les décisions qui viennent d'être prises par l'Assemblée Générale.

Approuvée à l'unanimité

RAPPEL : les Présidentes & Présidents d'Association Sportives pourront nous adresser toutes questions utiles, par courriel, et nous ne manquerons pas d'y répondre.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la clôture de l'AG est prononcée, il est 13h02

Thierry PEYSSON, Président de la ligue Auvergne Rhône Alpes



Jean-Louis OLEKSIK, Secrétaire général et secrétaire de séance.



Chantal DESMURS, secrétaire générale adjointe



Trophées des Clubs



2023

2^{ÈME} ÉDITION

Dimanche 17 mars 2024

ffgolf[®]



Mérite des clubs Dames

Mérite des clubs Messieurs

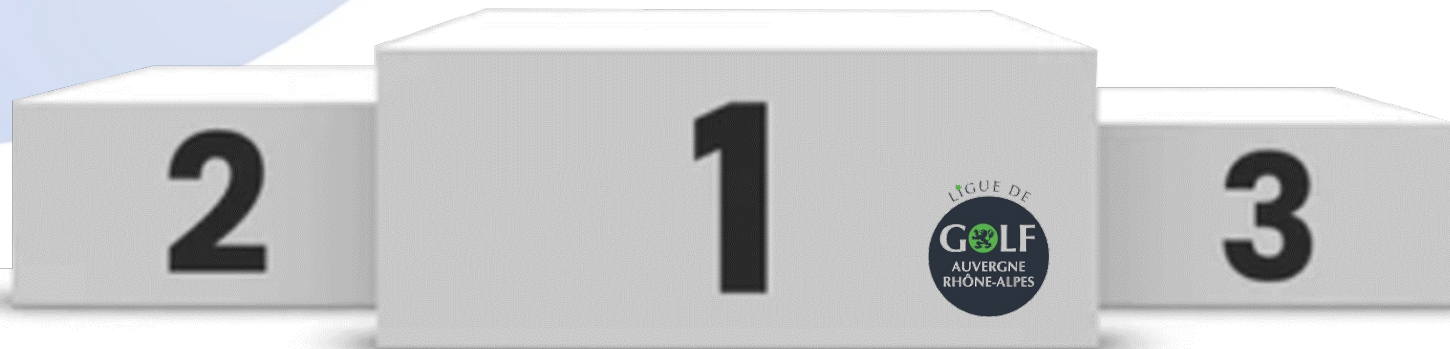
Mérite performance des Ecoles de golf

Challenge National des Ecoles de golf

Progression des licenciés

Progression des licenciés Jeunes

3 meilleurs clubs régionaux 2023



Mérite des clubs Dames 2023



2

1



3

Mérite des clubs Messieurs 2023



2

1



3

Mérite performance des Ecoles de golf 2023



Challenge National des Ecoles de golf 2023



Progression des licenciés 2023



**BLUEGREEN
SAINT ETIENNE**



2

1



3

Progression des licenciés Jeunes 2023



2

1



3